



L'ÉLÈVE AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

LE PLAN D'INTERVENTION DE MON ENFANT

Ce document a été conçu dans le but de favoriser votre participation active lors de la rencontre pour l'élaboration du plan d'intervention de votre enfant.

Il présente une courte définition de ce qu'est le plan d'intervention, il propose une description de votre rôle comme participant à cette rencontre et il énumère les principales étapes du déroulement de cette dernière.

DÉFINITION DU PLAN D'INTERVENTION

En tenant compte de la mission de l'école : instruire, socialiser et qualifier, le plan d'intervention est un outil qui se donne un ensemble d'intervenants pour répondre aux besoins d'un élève et à ses capacités.

Le plan d'intervention, c'est une démarche, un processus : il faut le modifier pour l'ajuster aux besoins de l'élève. Lorsqu'un objectif est atteint, on s'en fixe un autre. Quand il y a des imprévus, on se réajuste.

Le plan d'intervention traite particulièrement des points suivants :

- Les capacités de votre enfant;
- Les points à améliorer;
- Ses besoins particuliers;
- La planification des objectifs à travailler;
- L'identification des personnes impliquées dans l'action;
- Les moyens ou interventions choisis.

LE RÔLE DES PARENTS

Lors de la rencontre pour l'élaboration du plan d'intervention, les intervenants directement impliqués dans le cheminement scolaire de votre enfant (équipe noyau) sont présents. En tant que parents, votre collaboration à cette rencontre demeure indispensable. Votre participation à la démarche suppose que vous vous impliquiez dans l'identification de la problématique vécue par l'enfant et dans la recherche de solutions possibles.

Voici quelques éléments susceptibles de vous aider à participer à la démarche du plan d'intervention.

PRINCIPALES ÉTAPES DU DÉROULEMENT

1. TRACER LE PORTRAIT DE L'ENFANT

On vous demandera, de même qu'aux autres intervenants, de tracer un portrait de votre enfant. Il est alors recommandé d'identifier ses capacités, ses besoins, ses difficultés, ses goûts, etc.

Exemple de capacité : Jules peut entendre les sons, les bruits ambiants.

Exemple de goût : Marc aime et collectionne les cartes de hockey.

Exemple de points à améliorer : Marie a de la difficulté à s'organiser.

Exemple de besoin : Julie a besoin de règles strictes et précises.

2. IDENTIFIER LES INTERVENTIONS POSSIBLES

Une étape importante du plan d'intervention consiste à prévoir les interventions possibles pour répondre aux besoins et aux capacités de l'enfant. En premier lieu, les parents, l'enseignante ou l'enseignant, la direction de l'école ou son représentant et l'élève même, s'interrogent sur les attitudes, des approches à mettre de l'avant.

3. DES QUESTIONS QUE VOUS POUVEZ VOUS POSER

Lors de la rencontre à l'école, vous pouvez éprouver le besoin de poser certaines questions :

- Des questions d'éclaircissement pour vous faire préciser ce qui se dit, les termes utilisés, des questions portant sur les faits pour permettre de savoir exactement de quoi il est question.
- Des questions sur les interventions pour bien comprendre la mesure qui sera appliquée.
- Des questions sur le contenu pour permettre de mieux comprendre ce qui se dit.

4. DES RECOMMANDATIONS À FAIRE

Votre enfant vit des difficultés qui vous amènent à poser des gestes pour assurer son bien-être. Il est important de les mentionner aux intervenants de l'école.